

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution ou annotation	<p>PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LYSTER</p>
Procès verbal du 13 août 2012	<p>Procès verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 13 août 2012 à 20 h.</p> <p>Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Normand Raby, Christian Marcoux et David Boissonneault, et les conseillères Geneviève Ruel et Lise Bouchard-Lambert, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.</p> <p>Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.</p>
Ordre du jour du 13 août 2012	<p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du 13 août 2012</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 <i>PRIERE</i> 2 <i>MOT DE BIENVENUE</i> 3 <i>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</i> 4 <i>AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR</i> 5 <i>SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX</i> 6 <i>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i> <ol style="list-style-type: none"> 6.1 Présentation des comptes 6.2 Emprunt temporaire pour le règlement 307 6.3 Avis de motion pour un règlement donnant un code d'éthique et de déontologie aux employés de la Municipalité de Lyster 6.4 Affectation du solde disponible du règlement 291 pour la rue des Bouleaux 6.5 Ajustement de salaire de Claude Turgeon 6.6 Formation ADMQ pour la directrice 6.7 Formation en gestion des ressources humaines 6.8 Dépôt des indicateurs de gestion 7 <i>TRANSPORT</i> <ol style="list-style-type: none"> 7.1 Avis de motion pour un règlement visant à contrôler la circulation des véhicules lourds en milieu urbain 8 <i>SANTE ET MIEUX-ETRE</i> <ol style="list-style-type: none"> 8.1 Budget révisé 2012 de l'OMH 9 <i>LOISIRS ET CULTURE</i> <ol style="list-style-type: none"> 9.1 Formation pour le coordonnateur des loisirs 10 <i>CORRESPONDANCE</i> <ol style="list-style-type: none"> 10.1 Remerciement de la Ville de Princeville 10.2 Bilan d'activités 2011-2012 Sûreté du Québec et Mauricie Centre-du-Québec 10.3 Rapport d'activités 2010-2011 – Sécurité incendie 10.4 APCQ : étude d'impacts économiques de l'industrie de la canneberge au Québec 11 <i>PERIODE DE QUESTIONS</i> 12 <i>VARIA</i> <ol style="list-style-type: none"> 12.1 Tournoi de golf de la Sûreté du Québec 12.2 Congrès de la FQM 12.3 Demande de Jean-Paul Laflamme 13 <i>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE</i> 14 <i>LEVEE DE LA SEANCE</i>
Ouverture de la séance	<p>Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé et demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière d'en faire la lecture.</p>
190-08-2012 Adoption de	<p>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY</p>

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



l'ordre du jour	IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :						
	QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.						
	ADOPTÉE						
191-08-2012	SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL						
Inversion de l'ordre du jour	IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :						
	QUE l'ordre du jour soit inversé au besoin par le maire.						
	ADOPTÉE						
192-08-2012	SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT						
Présentation des comptes	IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :						
	QUE le conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes :						
	<table> <tr> <td>Chèques numéros 10778 à 10820</td> <td style="text-align: right;">85 468.26 \$</td> </tr> <tr> <td>Autres paiements effectuées par la directrice générale</td> <td style="text-align: right;">60 832.00 \$</td> </tr> <tr> <td>Grand total des paiements</td> <td style="text-align: right;">146 300.26 \$</td> </tr> </table>	Chèques numéros 10778 à 10820	85 468.26 \$	Autres paiements effectuées par la directrice générale	60 832.00 \$	Grand total des paiements	146 300.26 \$
Chèques numéros 10778 à 10820	85 468.26 \$						
Autres paiements effectuées par la directrice générale	60 832.00 \$						
Grand total des paiements	146 300.26 \$						
	ADOPTÉE						
193-08-2012	ATTENDU QU'en vertu de l'article 1093 du Code municipal, toute municipalité peut décréter par						
Emprunt temporaire pour le règlement 307	résolution un emprunt temporaire pour le paiement total ou partiel de dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt ;						
	SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :						
	QUE le conseil municipal autorise qu'un emprunt temporaire au montant de 725 000\$ au taux TP + 1%, soit effectué auprès du Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière pour pourvoir aux dépenses relatives au règlement d'emprunt 307 pour l'exécution de travaux de voirie sur la route Beaulieu, le rang 8 ouest et le rang 10.						
	QUE le maire et/ou la directrice générale soient autorisés à signer les documents relatifs à cette demande.						
	ADOPTÉE						
Avis de motion	Le conseiller David Boissonneault donne avis de motion qu'il sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement donnant un code d'éthique et de déontologie aux employés de la Municipalité de Lyster.						
194-08-2012	SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT						
Affectation du solde disponible du règlement 291 pour la rue des Bouleaux	IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :						
	QUE le conseil municipal affecte le solde disponible du règlement 291 de la rue des Bouleaux en réduction du capital et du paiement des intérêts du prêt. Un montant de 440.34\$ est affecté pour l'année 2012.						
	ADOPTÉE						
195-08-2012	SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX						
Ajustement de salaire de Claude Turgeon	IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :						

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



QUE le conseil municipal autorise une augmentation de salaire pour Monsieur Claude Turgeon et que celle-ci soit effective à compter du 1^{er} juillet 2012 ;

QUE le nouveau salaire convenu soit consigné comme annexe A de l'entente de travail signée le 17 janvier 2012 et soit signée par l'employé et la directrice générale.

ADOPTÉE

196-08-2012
Formation ADMQ

SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à participer à la formation «Gestion du stress, du temps et des priorités» à Victoriaville le 4 octobre prochain. La somme requise de 260\$ avant taxes sera puisée au poste FORMATION ET PERFECT. - ADM. (02 13000 454). Le conseil autorise également le remboursement des frais de déplacement au poste FRAIS DE DEPLACEMENT - ADM. (02 13000 310).

ADOPTÉE

197-08-2012
Formation en
gestion des
ressources
humaines

SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à participer à deux formations sur la gestion des ressources humaines à Plessisville. «L'évaluation de la contribution des membres de votre équipe» le 6 décembre 2012 et «L'encadrement des employés difficiles» le 31 janvier 2013. La somme requise de 100\$ avant taxes sera puisée au poste FORMATION ET PERFECT. - ADM. (02 13000 454). Le conseil autorise également le remboursement des frais de déplacement au poste FRAIS DE DEPLACEMENT - ADM. (02 13000 310).

ADOPTÉE

Dépôt des
indicateurs de
gestion

Conformément à l'article 17.6.1 de la Loi du Ministère des Affaires Municipales et des Régions, le rapport sur les indicateurs de gestion de l'administration municipale pour l'année 2011 est déposé et disponible pour consultation.

Avis de motion

La conseillère Geneviève Ruel donne avis de motion qu'il sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement visant à contrôler la circulation des véhicules lourds en milieu urbain.

198-08-2012
Budget révisé
2012 de l'OMH

SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve le budget révisé 2012 de l'Office Municipal d'Habitation de Lyster.

ADOPTÉE

199-08-2012
Formation pour le
coordonnateur
des loisirs

SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal autorise le coordonnateur des loisirs à participer à la formation «Aménagements en faveur des piétons et cyclistes» à Québec le 13 septembre prochain. La somme requise de 125\$ avant taxes sera puisée au poste FORMATION ET PERFECT. - ADM. (02 70120 494). Le conseil autorise également le remboursement des frais de déplacement au poste FRAIS DE DEPLACEMENT - ADM. (02 70120 310).

ADOPTÉE

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



Période de questions	Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.
200-08-2012 Tournoi de golf de la Sûreté du Québec	<p>SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE le conseil municipal accepte de participer au tournoi de golf de la Sûreté du Québec au profit d'organismes oeuvrant dans la région et qui se tiendra le 7 septembre 2012. La somme de 360\$ pour le quatuor sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).</p> <p>ADOPTÉE</p>
201-08-2012 Congrès de la FQM	<p>SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE le conseil municipal approuve la participation de Dave Boissonneault, Christian Marcoux et Lise Bouchard-Lambert au Congrès 2012 de la FQM qui se tiendra les 27, 28 et 29 septembre. Le coût de l'inscription au montant de 600\$ plus taxes par personne sera puisé au poste Cotisation, congrès – Élus (02 11000 494), les frais de repas et d'hébergement au poste Relations extérieurs élus (02 11000 493), et les frais de déplacement au poste (02 11000 310).</p> <p>ADOPTÉE</p>
Demande de Jean-Paul Laflamme	La demande a été rejetée par le conseil municipal.
202-08-2012 Adoption du procès verbal séance tenante	<p>SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.</p> <p>ADOPTÉE</p>
203-08-2012 Levée de la séance	<p>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE cette séance soit levée à 20 h 40.</p> <p>ADOPTÉE</p>
<p>La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.</p>	
<p>_____ Sylvain Labrecque Maire</p> <p>_____ Suzy Côté Directrice générale et secrétaire-trésorière</p>	
<p><u>CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS</u> (Code Municipal, article 961)</p>	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



Je soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 13^e jour d'août 2012

Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière